

Juin 2010



# Observatoire de l'Économie

du Pays de Châlons-en-Champagne

## La démographie des établissements économiques

dans l'Agglomération et le SCoT de Châlons-en-Champagne  
entre 2000 et 2008



# Sommaire

<b>Les sources de données utilisées.....</b>	<b>p 5</b>
<b>Les territoires d'études.....</b>	<b>p 7</b>
<b>Synthèse.....</b>	<b>p 11</b>
<b>Partie 1. Le tissu économique du Pays de Châlons-en-Champagne....</b>	<b>p 13</b>
<b>Partie 2. Les évolutions du parc d'établissements du Pays de Châlons-en-Champagne .....</b>	<b>p 23</b>
<b>Partie 3. La création d'établissements.....</b>	<b>p 31</b>
<b>Glossaire.....</b>	<b>p 37</b>
<b>Liste des aires urbaines étudiées.....</b>	<b>p 39</b>



## Les sources de données utilisées

L'étude de la démographie d'établissements du Pays de Châlons-en-Champagne offre un aperçu du tissu économique du territoire et de ses dynamiques. Les observations réalisées portent sur le nombre d'établissements, leurs secteurs d'activités et leurs tailles. Elles visent à déterminer les forces et faiblesses du Pays de Châlons en matière économique mais également à anticiper ses transformations.

### NOTE METHODOLOGIQUE

Une **entreprise** est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché.

Une entreprise est composée d'un ou plusieurs **établissements** selon qu'elle exerce son activité en un ou plusieurs lieux.

Cette étude sur la démographie des établissements du Pays de Châlons-en-Champagne est basée sur l'exploitation d'extractions du **fichier SIRENE** (Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et de leurs Établissements) fourni par l'INSEE. Les fichiers utilisés ici contiennent des données sur le parc d'établissements en activité au 1<sup>er</sup> janvier pour les années 2000, 2006, 2007 et 2008 et sur les créations d'établissements enregistrées aux mêmes dates. Les unités sélectionnées sont celles exerçant une activité économique réelle marchande non agricole (Champ MNA).

Les fichiers de stocks d'établissements disponibles par année contiennent des chiffres au 1<sup>er</sup> janvier de l'année. Ce délai permet de prendre en compte les événements ayant affecté les établissements (en particulier leur éventuelle cessation) mais également de disposer d'une information sur la taille de l'établissement évaluée à la date de référence du stock.

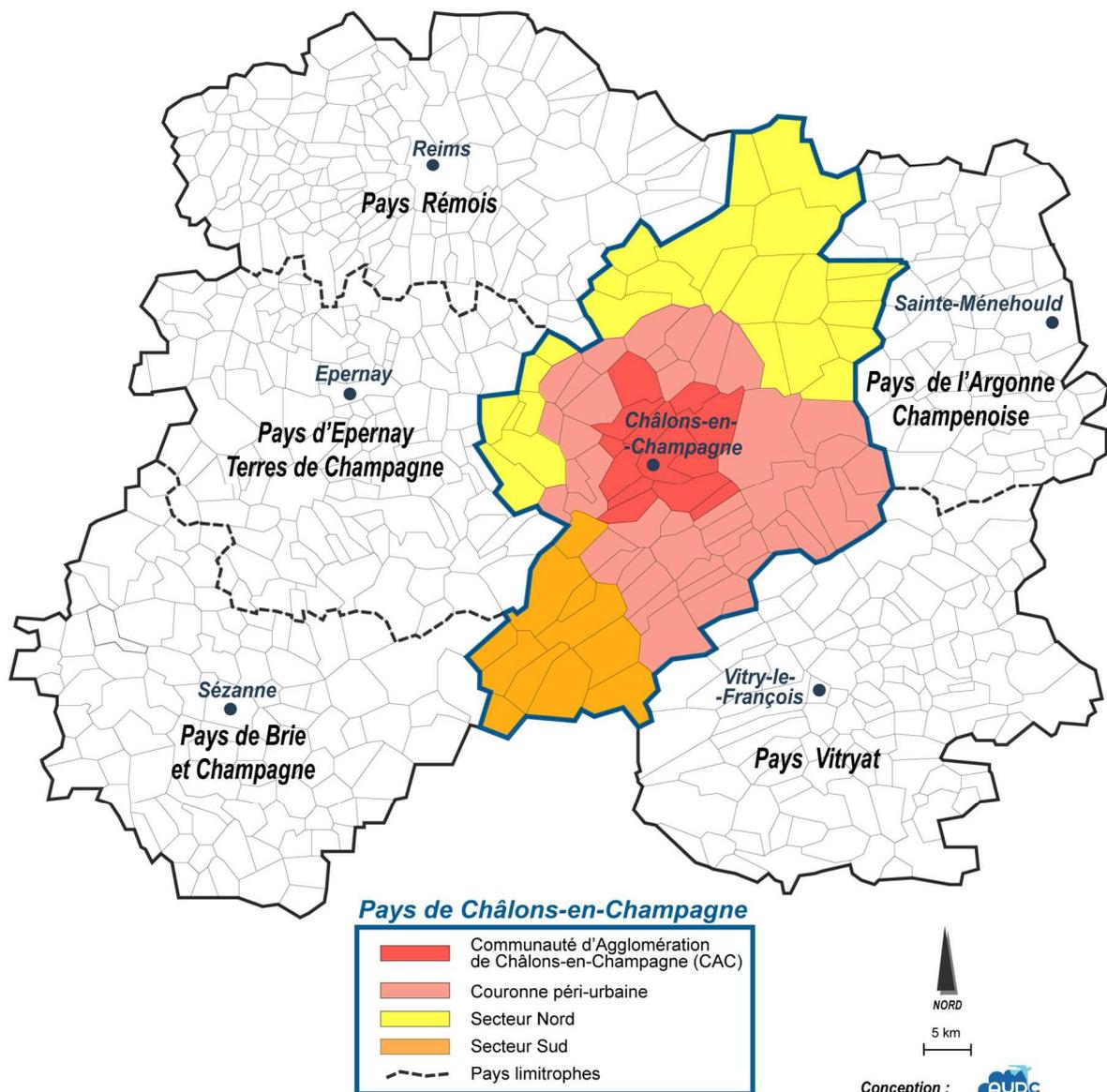


# Présentation des territoires d'études

Situé au cœur de la Champagne crayeuse et du département de la Marne, le Pays de Châlons-en-Champagne s'étend des Ardennes à l'Aube. Il compte 92 communes pour 96 261 habitants et une superficie de 1 824 km<sup>2</sup>.

Pour une plus grande simplicité de présentation, le Pays de Châlons a été divisé en quatre secteurs sur lesquels porteront les comparaisons faites dans les pages suivantes.

## DEPARTEMENT DE LA MARNE Les territoires d'étude du Pays de Châlons-en-Champagne



La constitution des quatre sous-ensembles qui forment le Pays de Châlons s'appuie en partie sur le zonage défini par l'INSEE qui distingue l'espace à dominante urbaine de l'espace rural de la manière suivante :

- **l'espace à dominante urbaine** correspond à l'ensemble des aires urbaines et des communes multipolarisées,
- **une aire urbaine** est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave (au sens de la continuité du bâti) constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne péri-urbaine) dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci,
- **un pôle urbain** est une unité urbaine offrant 5 000 emplois ou plus,
- **la couronne péri-urbaine** recouvre l'ensemble des communes de l'aire urbaine, à l'exclusion de son pôle urbain,
- les communes ne répondant à aucune de ces caractéristiques appartiennent à **l'espace rural**.

Le raisonnement suivi pour étudier le Pays de Châlons selon 4 secteurs est le suivant :

- **la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne** (CAC, 13 communes) correspond au pôle urbain du territoire et comprend dans son périmètre les 5 communes formant l'unité urbaine de Châlons (Châlons-en-Champagne, Compertrix, Fagnières, Saint-Martin-sur-le-Pré et Saint-Memmie),
- au-delà de ce pôle urbain, gravitent 43 communes polarisées par la CAC. Cet ensemble constitue la **couronne péri-urbaine**,
- au-delà de la couronne péri-urbaine, les 36 autres communes ont été réparties en 2 secteurs :

Dans la partie septentrionale du Pays de Châlons, l'influence de la CAC est relayée par les bourgs centre de Suippes et Mourmelon-le-Grand. Les 25 communes situées dans cette zone et dont l'économie est liée à la présence des camps militaires forment le **secteur Nord**,

A l'opposé, les 11 communes situées à proximité de l'Aéroport de Paris-Vatry constituent le **secteur Sud**.

Les évolutions constatées sur le Pays de Châlons seront comparées à celles observées sur le Département de la Marne, la Région Champagne-Ardenne et la France. Des comparaisons entre aires urbaines seront également effectuées.

L'aire urbaine est un découpage réalisé par l'INSEE qui mesure l'influence d'une ville au sens économique du terme. Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40% de la population résidente travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. L'aire urbaine châlonnaise compte pour un peu plus de 80% du Pays de Châlons en termes d'établissements comme de population. Pour mémoire, l'agglomération châlonnaise représente 82% de la population de son aire urbaine et 84% de son stock d'établissements.

L'aire urbaine de Châlons-en-Champagne sera comparée :

- à l'ensemble des aires urbaines de sa catégorie (50 000 à 100 000 habitants) et des catégories inférieures et supérieures (respectivement 35 000 à 50 000 habitants et 100 000 à 200 000 habitants),
- à un panel d'aires urbaines de taille comparable (entre 30 000 et 200 000 habitants) du Nord-Est de la France<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Pour consulter la liste des aires urbaines retenues, se référer au glossaire.



## Synthèse

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, on compte près de 3 700 établissements sur le Pays de Châlons-en-Champagne. **L'agglomération châlonnaise constitue le pôle majeur de l'activité économique du Pays.** A ce titre, elle concentre 70% des établissements du Pays de Châlons dont près de 50% pour la seule ville préfecture. Viennent ensuite la couronne péri-urbaine et le secteur Nord avec chacun près de 13% des établissements, puis le secteur Sud pour légèrement plus de 3%. Un peu plus de la moitié des établissements n'emploient aucun salarié et près de 40% n'en emploient que de 1 à 10. Les plus gros employeurs sont majoritairement implantés dans l'agglomération.

La répartition des établissements par secteur d'activité est proche des moyennes observées pour le département, la région et la France. Le secteur des services domine très largement avec 54% des établissements du Pays. Viennent ensuite le commerce avec plus d'un quart des établissements, puis la construction et l'industrie avec chacune près de 10%. Il faut tout de même noter que **par rapport aux échelons géographiques supérieurs, le Pays de Châlons présente une orientation assez marquée en matière de commerce et de transport.** A l'inverse, on ne retrouve pas dans le Pays l'orientation marquée en matière d'industrie agricole et alimentaire observable dans le reste du département et de la région. Par rapport aux autres aires urbaines du Nord Est<sup>2</sup> et à celles de taille comparable, l'aire urbaine de Châlons présente un profil plutôt tourné vers le secteur tertiaire et moins vers l'industrie. Elle possède en effet la 4<sup>ème</sup> part d'établissements liés aux services la plus forte.

**Sur la période 2000/2008, la croissance du nombre d'établissements est de 10%, notablement inférieure à celle observée dans le département et la région ou en France (respectivement +15, +14 et +22%).** L'aire urbaine châlonnaise est aussi en retrait par rapport aux aires urbaines de sa catégorie nationalement ou à l'échelle du Grand Est (+21 et +16% de croissance). Les évolutions sont contrastées à l'intérieur du Pays de Châlons : le secteur Nord et la CAC augmentent en établissement presque 2 fois plus vite que le secteur Sud tandis la couronne péri-urbaine en perd 6%. Avec un taux de croissance à peu près identique pour tous les secteurs, **la tertiarisation du tissu économique du Pays châlonnais se poursuit** entre 2000 et 2008. En effet, on compte 294 établissements liés au commerce et aux services de plus contre seulement 61 pour l'industrie et la construction.

**En 2008, le taux de création d'établissements du Pays de Châlons atteint 9,5%. Il est inférieur aux moyennes départementale (10,3%) et nationale (11,1%) mais se rapproche de la moyenne régionale (9,9%).** Le taux de création de l'aire urbaine de Châlons (9,9%) est certes inférieur à celui des aires urbaines de même catégorie de près de 1 point mais il est dans la moyenne des aires urbaines du Grand Est de notre échantillon.

**En 2008, la création d'établissements du Pays de Châlons est plus dynamique dans le domaine des services et de la construction (10,2% pour chacun)** que pour le commerce 9,2% et l'industrie (5,4%). Pour chacun des secteurs d'activité, le taux de création d'établissements est inférieur ou au mieux égal à ceux des échelles supérieures. Par rapport à 2000, on peut noter que le taux de création augmente mais sensiblement moins vite que pour le département, la région et la France, ou pour les aires urbaines du Grand Est ou de taille comparable à celle de Châlons.

---

<sup>2</sup> Voir liste p 33



## Partie 1

# Le tissu économique du Pays de Châlons-en-Champagne



## **L'agglomération : cœur économique historique du Pays de Châlons**

Historiquement, le développement économique de la région châlonnaise a été centré sur la ville de Châlons-en-Champagne et sa proche périphérie. A partir du milieu des années 1950, il s'est basé sur la mécanisation de l'agriculture et l'industrialisation de l'agglomération châlonnaise. Celle-ci a ainsi pu tirer partie de la conjoncture favorable des Trente Glorieuses, bénéficier du redéploiement des grandes entreprises industrielles et permettre son développement.

Parallèlement, le positionnement géographique sur la vallée de la Marne et sur deux grands axes de communication Est/Ouest et Nord-Ouest/Sud-Est a donné au territoire des avantages concurrentiels significatifs et lui a permis de bénéficier du développement des échanges entre les grandes régions industrielles (Paris et la Lorraine, Lyon et le Nord-Pas-de-Calais).

Le statut de capitale régionale de Châlons, la professionnalisation de l'armée, ainsi que l'existence d'un environnement agricole prospère, lui ont permis de bénéficier d'un effet d'amortissement face aux restructurations économiques et de préserver le dynamisme des communes rurales et de son aire d'influence.

### **Plus de 7 établissements du Pays châlonnais sur 10 se situent dans l'agglomération**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, on dénombre un peu plus de 3 700 établissements sur le Pays de Châlons.

Près de 70% d'entre eux se trouvent dans la Communauté d'Agglomération de Châlons (CAC), principalement à Châlons même (environ la moitié des établissements du Pays). Saint-Martin-sur-le-Pré, Fagnières, mais surtout Saint-Memmie concentrent elles aussi une part non négligeable des établissements de l'agglomération (respectivement 5, 6 et 9%).



Tour de contrôle – Aéroport de Vatry

Près de 500 établissements sont implantés dans la couronne péri-urbaine (13,4%), de façon dispersée même si Courtisols concentre près d'un cinquième d'entre eux.

Le secteur Nord compte presque autant d'établissements que la couronne péri-urbaine (482 établissements soit 13,0%). Ils sont organisés principalement autour de Mourmelon-le-Grand et de Suippes qui regroupent à elles deux près de la moitié des établissements du secteur.

Enfin, le secteur Sud avec près de 130 établissements ne compte que 3,4% du parc de Pays de Châlons. Son tissu économique est très fortement marqué par la présence de la plateforme aéroportuaire de Vatry autour de laquelle se situe la plus grande partie des établissements du secteur.

### Les établissements du Pays de Châlons en 2008

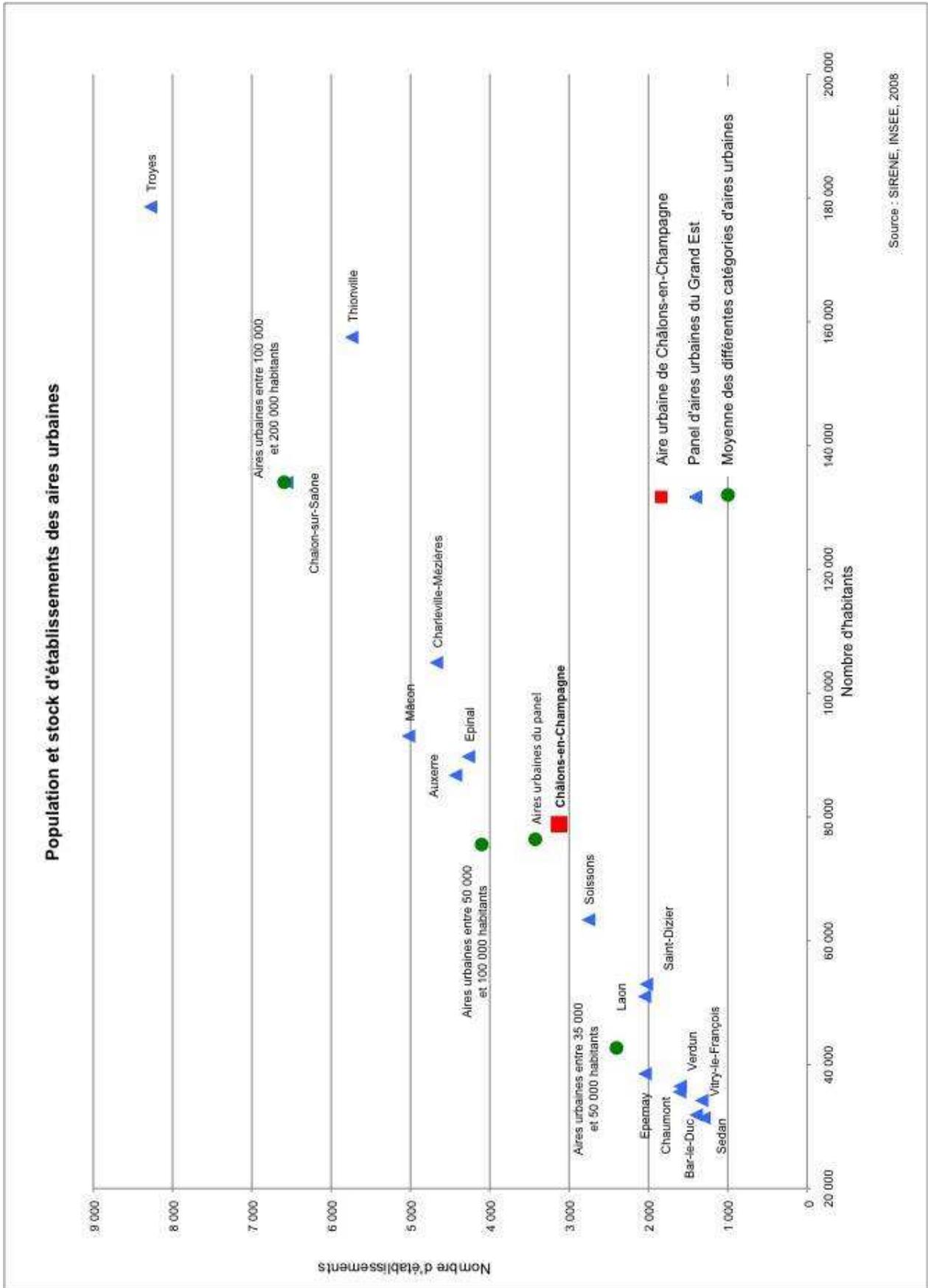
	Nombre	%
<b>CAC</b>	2 612	70,2%
<b>Couronne péri-urbaine</b>	498	13,4%
<b>Secteur Nord</b>	482	13,0%
<b>Secteur Sud</b>	127	3,4%
<b>Pays de Châlons</b>	3 719	100,0%

Source : SIRENE, INSEE, 2008

### La densité d'établissements économiques de l'agglomération châlonnaise est faible

L'aire urbaine de Châlons-en-Champagne, avec seulement 4 établissements pour 100 habitants, présente une densité d'établissement en retrait par rapport aux aires urbaines de taille comparable du Grand Est dont la moyenne est de 4,5 établissements.

La faiblesse de la densité d'établissements de l'aire urbaine châlonnaise est encore plus flagrante si on la compare aux aires urbaines de même catégorie (entre 50 000 et 100 000 habitants) en France. En moyenne, elles comptent 5,4 établissements pour près de 100 habitants.



## Le secteur tertiaire est largement prédominant dans le Pays de Châlons-en-Champagne

Le Pays de Châlons présente une structure des établissements économiques par secteur d'activité assez similaire aux échelles nationale, champardennaise et marnaise. L'activité dominante est celle du commerce qui regroupe près de 20% des établissements. Elle est suivie par le secteur des services aux entreprises (17% des établissements) et des services aux particuliers (13%).

Par rapport aux échelles géographiques de comparaison (à savoir la Marne, la Champagne-Ardenne et la France), on peut déterminer quelques particularités du tissu économique du Pays de Châlons :

- comme pour la Marne et la Champagne-Ardenne, les établissements liés au commerce sont plus concentrés sur le Pays de Châlons qu'au niveau national (25,6% contre 23,6%),
- le département et la région ont une orientation marquée en matière d'industrie agricole et alimentaire (respectivement 4,0 et 3,5% des établissements économiques) qui ne se retrouve pas au niveau du Pays de Châlons (seulement 2,7% des établissements économiques),
- le secteur du transport est plus présent au niveau du Pays de Châlons (4,8%) qu'à l'échelle de la Marne (3,6%), de la Champagne-Ardenne (3,5%) ou de la France (3,2%).

### Répartition des établissements par secteur d'activité (au 1<sup>er</sup> janvier 2008)

	CAC	Couronne péri urbaine	Secteur Nord	Secteur Sud	Pays de Châlons	Marne	Champagne-Ardenne	France
Industrie agricole et alimentaire	2,1%	3,0%	4,8%	7,1%	2,7%	4,0%	3,5%	2,1%
Industrie des biens de consommation	1,5%	1,4%	1,7%	0,0%	1,5%	1,8%	1,9%	2,3%
Industrie automobile	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Industrie des biens d'équipement	1,2%	2,4%	1,9%	0,8%	1,5%	1,5%	1,7%	1,4%
Industrie des biens intermédiaires	1,7%	3,8%	3,3%	2,4%	2,2%	2,1%	3,2%	2,1%
Energie	0,6%	3,2%	1,2%	0,8%	1,0%	0,9%	1,3%	0,6%
Construction	9,5%	20,3%	14,3%	3,9%	11,3%	11,5%	12,1%	11,8%
Commerce	28,2%	17,9%	22,4%	15,0%	25,6%	24,9%	25,1%	23,6%
Transports	3,4%	7,0%	5,0%	23,6%	4,8%	3,6%	3,5%	3,2%
Activités financières	3,7%	2,2%	1,7%	0,8%	3,1%	2,9%	2,9%	2,8%
Activités immobilières	5,6%	5,0%	3,7%	7,1%	5,4%	6,1%	5,3%	6,4%
Services aux entreprises	17,0%	16,3%	14,7%	26,8%	17,0%	16,8%	14,9%	18,3%
Services aux particuliers	13,4%	10,6%	14,3%	11,0%	13,1%	12,6%	13,2%	13,7%
Education, santé, action sociale	11,4%	6,8%	10,4%	0,8%	10,3%	10,8%	10,9%	11,3%
Administration	0,6%	0,0%	0,4%	0,0%	0,5%	0,3%	0,3%	0,2%
<b>Total des entreprises</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : SIRENE, INSEE, 2008

Toutefois, cette situation cache des différences notables selon le secteur du Pays que l'on observe :

- l'agglomération se distingue par une proportion importante d'établissements relevant du commerce (28%) par rapport aux autres secteurs (de 15 à 22%). Cela s'explique par le rôle de place centrale de l'agglomération qui va concentrer les pôles commerciaux (grandes surfaces et enseignes associées),
- la couronne péri-urbaine présente une part d'établissements de construction plus importante que dans le reste du Pays (20% soit 6 à 14% de plus que dans les autres secteurs). La part des industries est également légèrement plus élevée (14% soit 1 à 7% de plus que dans les autres secteurs),
- le secteur Nord se distingue par des parts d'établissements liés au commerce et aux services assez élevées bien qu'inférieures à celles observées pour l'agglomération (respectivement 22 et 50% contre 28 et 55%). Ce constat s'explique par le rôle de pôle secondaire de Mourmelon-le-Grand et Suippes qui relaient les fonctions urbaines de Châlons en matière d'offre de services et de commerces,
- enfin, le secteur Sud se caractérise par une part d'établissements liés aux transports et aux services aux entreprises très importante (respectivement 24 et 27% contre 5 et 17% à l'échelle du Pays) liée à la présence de la plate-forme aéroportuaire de Vatry. On peut noter également la faible proportion d'établissements commerciaux.

**Parmi les aires urbaines du Nord-Est et celles de taille comparable, Châlons présente un profil plutôt tourné vers le secteur tertiaire et moins vers l'industrie.**

L'aire urbaine de Châlons compte 54% d'établissements liés aux services contre 52,5% en moyenne pour les aires urbaines du panel et 52,3% en moyenne pour les aires urbaines de 50 000 à 100 000 habitants. Cette proportion est la même que celle observée pour la catégorie d'aires urbaines supérieures.

Ce chiffre s'explique par l'importance des établissements :

- de services aux entreprises (17% dans l'aire urbaine de Châlons contre 14,9% pour les aires urbaines du panel et 14,4% en moyenne dans les aires urbaines de 50 000 à 100 000 habitants),
- liés au transport (4% contre respectivement 3,1 et 2,9%).

La part des établissements liés au commerce est légèrement plus importante que celle des aires urbaines de sa catégorie et de notre panel (26,3% contre 26,2% et 26%).

Dans le domaine de l'industrie, Châlons présente une faible part d'établissements (8,4%), inférieure aux autres urbaines, que ce soit celles de notre panel (9,9%) ou de sa catégorie (8,9%). A l'exception des établissements dont l'activité est liée à l'énergie, la part des établissements industriels châlonnais est moins importante que dans les aires urbaines de la catégorie de Châlons ou dans celles de notre panel.

Enfin, Châlons présente une part d'établissements liés à la construction peu importante (11,3%). Elle est en effet inférieure à ce qui est observable au niveau des aires urbaines de sa catégorie ou de notre panel (respectivement 12,6 et 11,6%).

## Répartition des établissements par secteur d'activité (au 1<sup>er</sup> janvier 2008)

	Aire urbaine de Châlons	Moyenne des aires urbaines du panel	Moyenne des aires urbaines entre 50 000 et 100 000 habitants
Industrie agricole et alimentaire	0,0%	0,1%	0,1%
Industrie des biens de consommation	0,5%	0,3%	0,2%
Industrie automobile	1,1%	1,0%	0,7%
Industrie des biens d'équipement	1,4%	1,7%	1,6%
Industrie des biens intermédiaires	1,5%	1,8%	1,9%
Energie	2,0%	2,8%	2,5%
Construction	2,3%	2,5%	2,3%
Commerce	3,5%	3,3%	2,8%
Transports	4,0%	3,1%	2,9%
Activités financières	5,5%	5,6%	6,4%
Activités immobilières	10,6%	11,6%	12,1%
Services aux entreprises	11,3%	11,6%	12,6%
Services aux particuliers	13,0%	13,2%	13,4%
Education, santé, action sociale	17,0%	14,9%	14,4%
Administration	26,3%	26,5%	26,2%
<b>Total des entreprises</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : SIRENE, INSEE, 2008

### La moitié ou plus des établissements n'emploient pas de salariés

Comme pour le département ou la région, la part des établissements n'ayant aucun salarié est plus faible au niveau du Pays de Châlons (53%) qu'au niveau national (59%). A l'inverse, les établissements de 1 à 10 salariés sont plus fréquents dans le Pays châlonnais (37%) qu'en France (34%).

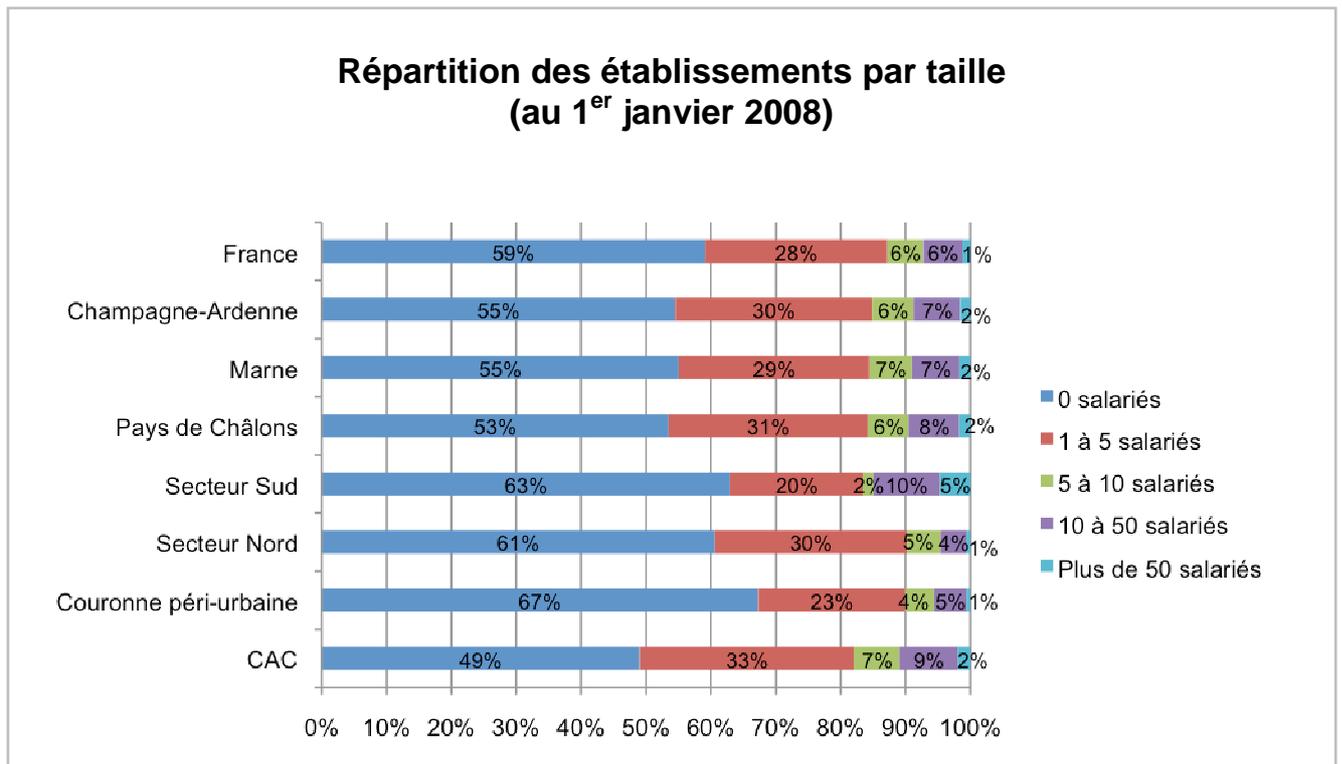
Au sein du Pays de Châlons, on peut noter que :

- l'agglomération présente des entreprises globalement plus grandes en terme de main d'œuvre employée que les autres territoires de comparaison. En effet, elle ne compte que 49% d'établissements sans salariés contre 61 à 67% dans les autres secteurs et 40% d'entreprises de 7 à 10 salariés contre 22 à 35% pour les autres secteurs. L'agglomération compte également la plupart des établissements de plus de 200 salariés du Pays.

Les établissements Poreaux et Cie (fabrication de charpente et menuiserie), Grandeco Wallfashion (fabrication de papier peint), Ecolab (fabrication de détergents et produits d'entretien) et Champagne Céréales (commerce de gros de céréales et aliments pour le bétail) emploient chacun entre 200 et 250 salariés. Les établissements Carrefour, Leclerc (hypermarchés), France Telecom et CDER Consultants (Gestion d'entreprises) comptent de 250 à 500 salariés tandis que les établissements SCAPEST (centrale d'achat alimentaire des hypermarchés Leclerc) et

TI Automotive Fuel Systems (composants pour automobiles) en comptent 500 à 1 000. Enfin, la SNCF emploie entre 2 000 et 5 000 personnes<sup>3</sup>,

- la couronne péri-urbaine compte la plus forte proportion d'établissements sans salarié (67%),
- le secteur Nord présente également une forte proportion d'établissements sans salarié (61%). Ce territoire présente tout de même la particularité de posséder un établissement de plus de 200 salariés, le Bronze Industriel, le seul établissement de cette taille situé hors agglomération,
- enfin, le secteur Sud présente paradoxalement à la fois un taux important d'entreprises sans salarié (63%) et la plus forte proportion d'établissements de plus de 50 salariés (5%). Ce secteur compte en effet 6 établissements de plus de 50 salariés vraisemblablement situés autour de la plate-forme aéroportuaire de Vatry.



Source : SIRENE, INSEE, 2008

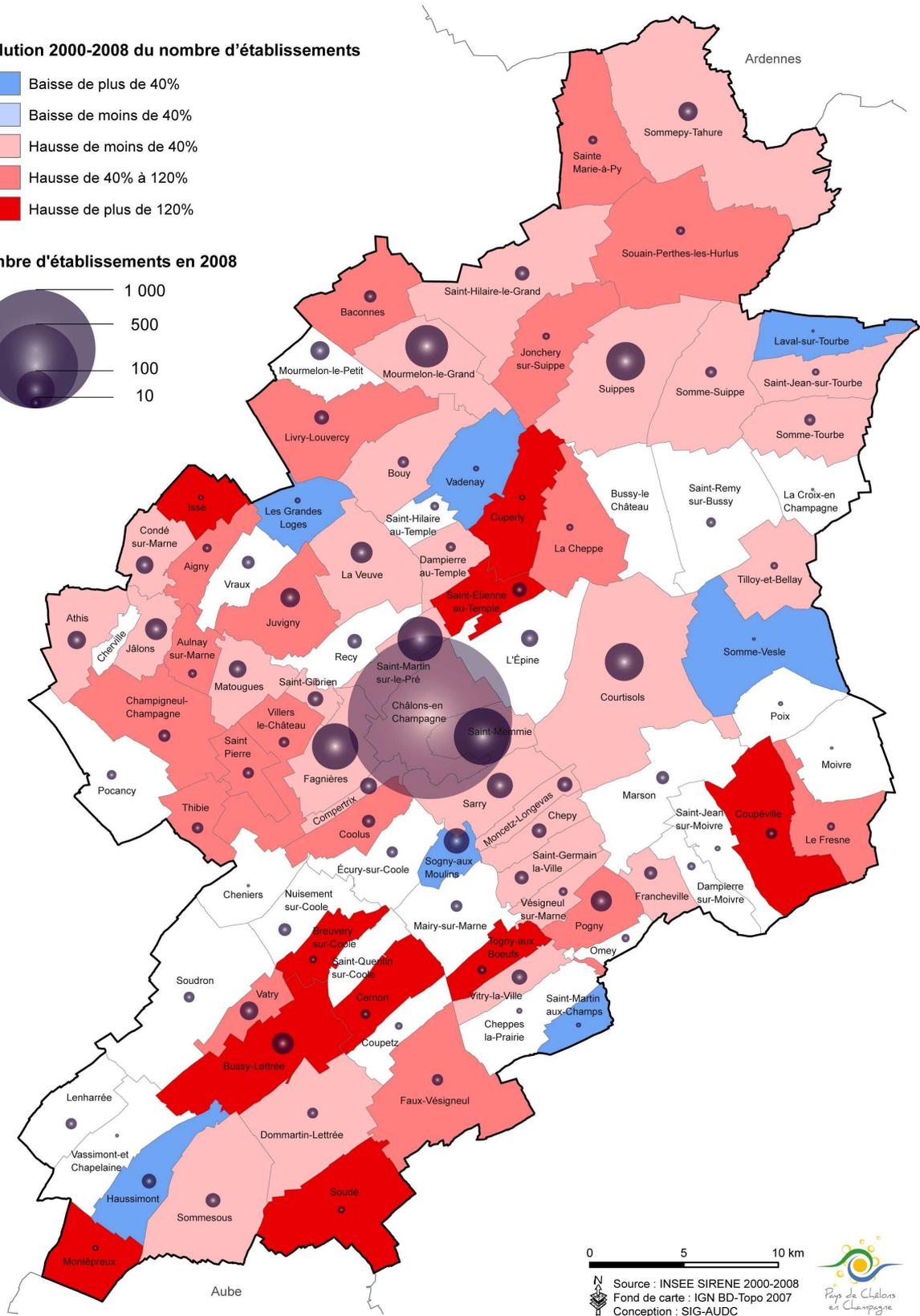
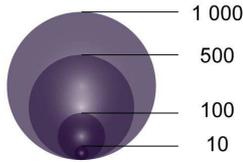
<sup>3</sup> Source : Annuaire des entreprises de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François et Ste-Ménéhould.

## Evolution du nombre d'établissements économiques entre 2000 et 2008

### Evolution 2000-2008 du nombre d'établissements



### Nombre d'établissements en 2008



0 5 10 km

Source : INSEE SIRENE 2000-2008  
Fond de carte : IGN BD-Topo 2007  
Conception : SIG-AUDC



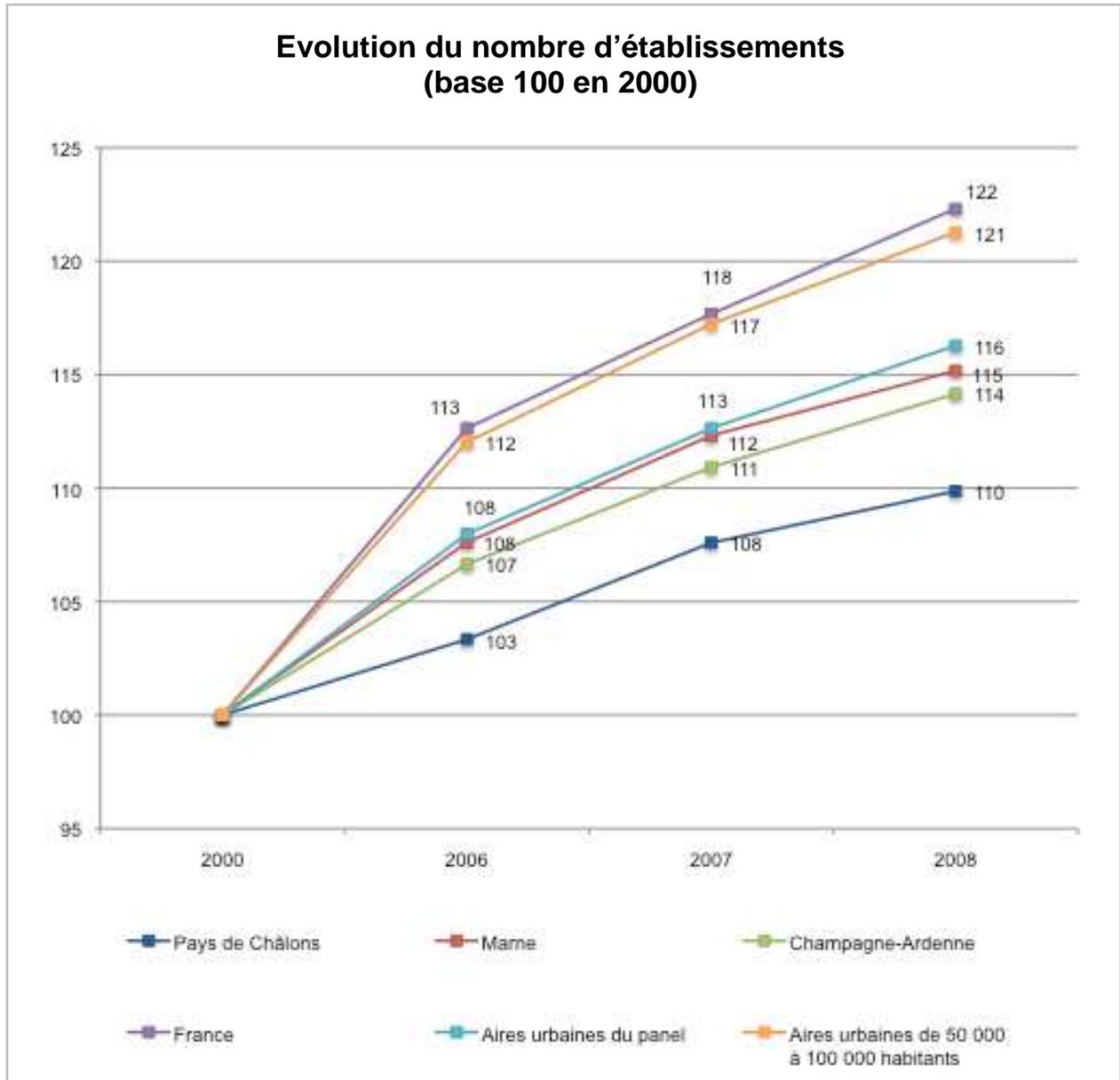
## Partie 2

# Les évolutions du parc d'établissements du Pays de Châlons



## Une croissance moins rapide que dans les autres aires urbaines ou au niveau national

La croissance du nombre d'établissements du Pays de Châlons-en-Champagne est de plus de 330 établissements soit 10% entre 2000 et 2008. Cette augmentation est moins rapide que celle enregistrée dans le département, la région et en France (respectivement +15%, +14% et +22%).



Source : SIRENE, INSEE, 2000, 2006 à 2008

Avec 9,3%, la croissance du stock d'établissements de l'aire urbaine châlonnaise apparaît en retrait par rapport aux autres aires urbaines de sa catégorie ou aux aires urbaines de notre panel de comparaison (respectivement +21,3% et +16,3% entre 2000 et 2008).

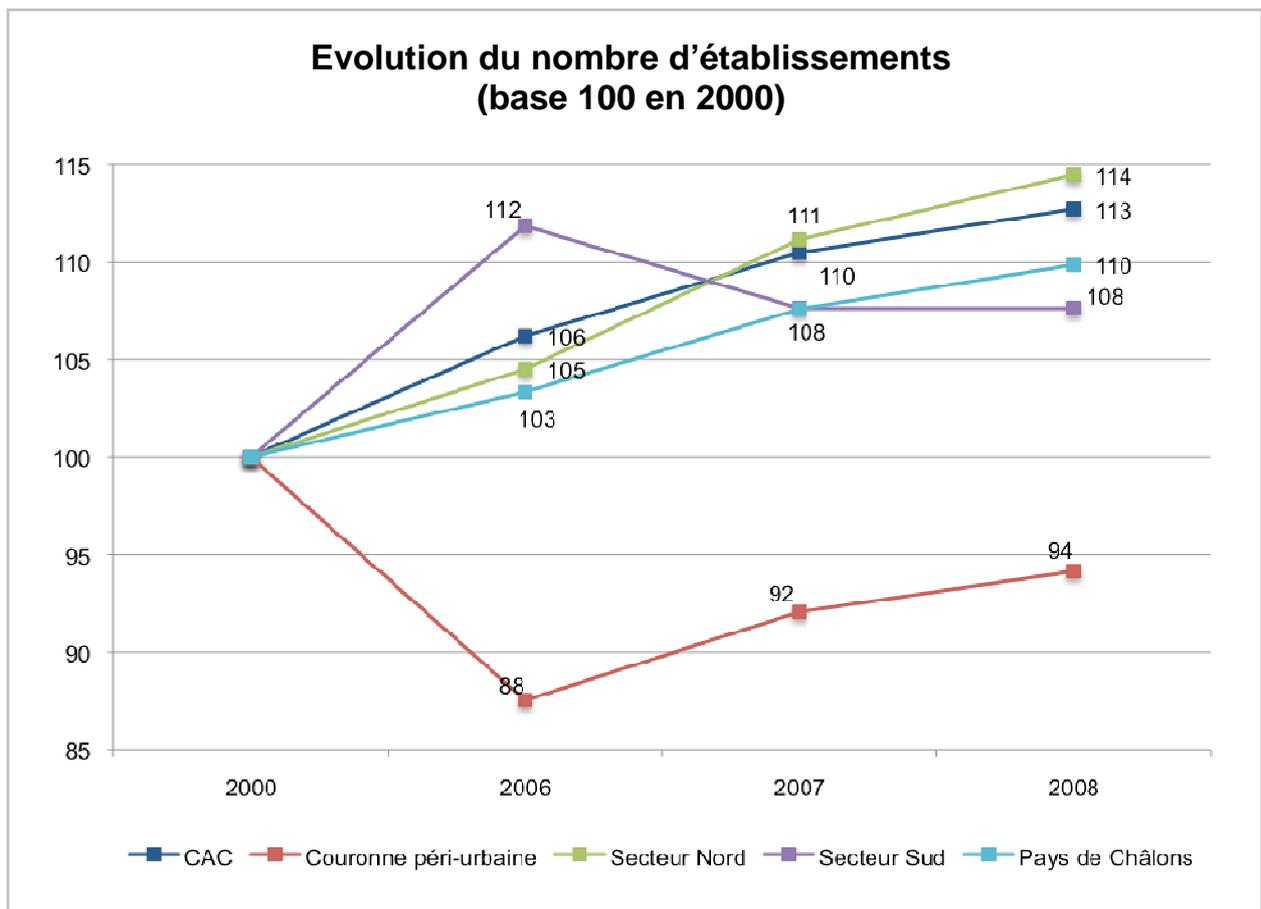
De plus, sur les 17 aires urbaines du Grand Est de taille comparable, l'aire urbaine de Châlons se place en 15<sup>ème</sup> position pour l'évolution du nombre d'établissements, juste devant

Chaumont (+8,3%) et Sedan (+9,0%). Par rapport aux aires urbaines de taille comparable, il semble que Châlons ne bénéficie pas du dynamisme d'un ensemble métropolitain proche à la différence, par exemple de Thionville sous influence du Sillon Lorrain ou de Troyes, sous l'effet de la métropole parisienne.

### Une croissance inégalement répartie sur le territoire du Pays de Châlons

Au sein du Pays de Châlons-en-Champagne, les évolutions sont inégalement réparties avec :

- la CAC dont le nombre d'établissements augmente de 13% (soit 300 établissements) entre 2000 et 2008,
- la couronne péri-urbaine, seul territoire à perdre des établissements avec -6% (soit -31 établissements), une baisse tempérée par l'augmentation intervenue entre 2006 et 2008,
- le secteur Nord qui dépasse la croissance de la CAC pour atteindre 14% (soit 61 établissements de plus),
- le secteur Sud qui connaît une légère augmentation de 8% (soit +9 établissements).



Source : SIRENE, INSEE, 2000, 2006 à 2008

## Evolution du nombre d'établissements par secteur du Pays de Châlons

	Evolution (nb d'établissements)			Evolution (%)		
	2000-2006	2006-2008	2000-2008	2000-2006	2006-2008	2000-2008
<b>CAC</b>	144	151	295	6%	6%	13%
<b>Couronne péri-urbaine</b>	-66	35	-31	-12%	8%	-6%
<b>Secteur Nord</b>	19	42	61	5%	10%	14%
<b>Secteur Sud</b>	14	-5	9	12%	-4%	8%
<b>Pays de Châlons</b>	113	221	334	3%	6%	10%

Source : SIRENE, INSEE, 2000 et 2006 à 2008



Magasin Décathlon – Zone d'activité des Escarnotières – Châlons

## La tertiarisation du tissu économique châlonnais se poursuit

Mouvement	Par rapport au niveau national	Dans le Pays de Châlons	Secteur d'activité
A la hausse...	... de façon similaire sur le Pays de Châlons et au niveau national	Développement homogène dans le Pays	Service aux particuliers (+61 Etab.)
		Développement dans tous les secteurs à l'exception de la couronne péri-urbaine	Commerce (+81 Etab.)
	... avec un mouvement plus important dans le Pays de Châlons qu'au niveau national	Développement plus important hors CAC	Activités immobilières (+118 Etab.)
	... avec un mouvement moins important sur le Pays de Châlons qu'au niveau national	Développement concentré sur la couronne péri-urbaine	Energie (+22 Etab.)
			Construction (+55 Etab.)
		Développement sur la CAC et le secteur Nord, recul sur la couronne péri-urbaine et le secteur Sud	Service aux entreprises (+81 Etab.)
		Développement important sur la couronne péri-urbaine, plus faible sur la CAC et le secteur Nord, nul sur le secteur Sud	Education, santé, action sociale (+43 Etab.)
	... sur le Pays de Châlons et en baisse au niveau national	Développement sur la couronne péri-urbaine et le secteur Sud, stabilité sur la CAC, léger recul sur le secteur Nord	Industrie agricole et alimentaire (+ 3 Etab.)
		Développement sur la couronne péri-urbaine et le secteur Nord, recul sur la CAC	Industrie des biens de consommation (+1 Etab.)
	Stable...	... sur le Pays de Châlons et au niveau national	Stable sur tous les territoires du Pays
A la baisse...	... de façon similaire sur le Pays de Châlons et au niveau national	Développement sur la CAC, léger recul sur la couronne péri-urbaine	Administration (-1 Etab.)
		... avec un mouvement plus important sur le Pays de Châlons qu'au niveau national	Développement sur la couronne péri-urbaine, stabilité sur le secteur Nord, recul sur la CAC et le secteur Sud
	Développement sur la CAC, recul sur les autres territoires		Industrie des biens intermédiaires (-9 Etab.)
	... sur le Pays de Châlons et en hausse et au niveau national	Recul important sur la CAC et la couronne péri-urbaine, plus faible pour les secteur Nord et Sud	Transports (-110 Etab.)
		Développement sur la CAC, léger recul sur la couronne péri-urbaine, recul important sur le secteur Nord	Activités financières (-3 Etab.)

Source : SIRENE, INSEE, 2000 et 2008

Sur la période

2000/2008, le tissu économique du Pays de Châlons-en-Champagne a tendance à se tertiariser, suivant ainsi la tendance nationale.

Le **secteur tertiaire** (commerce et services) représente en effet plus de 80% de la hausse du nombre d'établissements enregistrée entre 2000 et 2008. Toutefois, cela ne correspond qu'à une hausse de 10% du stock d'établissements dont l'activité est liée aux services. Cette croissance de l'activité tertiaire s'observe dans tous les secteurs du Pays de Châlons à l'exception de la couronne péri-urbaine. Concernant les établissements du secteur tertiaire, on peut noter que :

- parmi ces établissements, l'activité immobilière connaît la plus forte hausse tant en terme de stock que d'évolution. On recense ainsi 118 établissements de plus soit une augmentation de 146%. Cette hausse est moins importante dans l'agglomération que dans les autres territoires du Pays de Châlons. Les activités liées aux services aux entreprises ou aux particuliers, à l'éducation, la santé et l'action sociale, enregistrent des hausses plus modérées comprises entre 12 et 15%. Cette augmentation se répartit de façon plutôt homogène sur le territoire. La seule exception notable concerne le secteur du services aux entreprises. En effet, celui-ci progresse de façon importante pour la CAC et le secteur Nord et reste quasiment stable pour le secteur Sud alors qu'il baisse sensiblement dans la couronne péri-urbaine. Le transport pourtant bien représenté sur le Pays châlonnais, est le secteur d'activité dont la contraction du nombre d'établissements est la plus forte (-38% contre +1% au niveau national),
- en ce qui concerne le commerce, on dénombre en 2008, 81 établissements de plus qu'en 2000 soit une hausse de 9%. Ce développement profite à la CAC et au secteur Nord, dans une moindre mesure au secteur Sud alors que la couronne péri-urbaine connaît un recul non négligeable dans ce domaine. Cela tendrait à indiquer un resserrement autour du pôle urbain principal que représente l'agglomération et des pôles secondaires de Mourmelon et de Suippes.

La **construction** contribue elle aussi à tirer la création d'établissements vers le haut avec une augmentation de 15% du nombre d'établissements.

Le mouvement en matière d'**établissements industriels** est similaire au niveau du Pays de Châlons et au niveau national (respectivement +3 et +2%). Toutefois, ces chiffres cachent des disparités selon le domaine d'activité concerné. Ainsi, les établissements dont l'activité est liée à l'énergie<sup>4</sup> connaissent une hausse très forte de +13% principalement concentrée dans la couronne péri-urbaine. Les industries agricoles et alimentaires et les industries des biens de consommation connaissent une légère augmentation dans le Pays de Châlons alors qu'elles diminuent au niveau national. Enfin, les industries des biens intermédiaires et d'équipement diminuent plus rapidement dans le Pays de Châlons qu'en France avec la perte de respectivement 8 et 9 établissements.

---

<sup>4</sup> Il s'agit d'établissements qui produisent des combustibles et carburants ou qui produisent et distribuent de l'eau, du gaz ou de l'électricité.



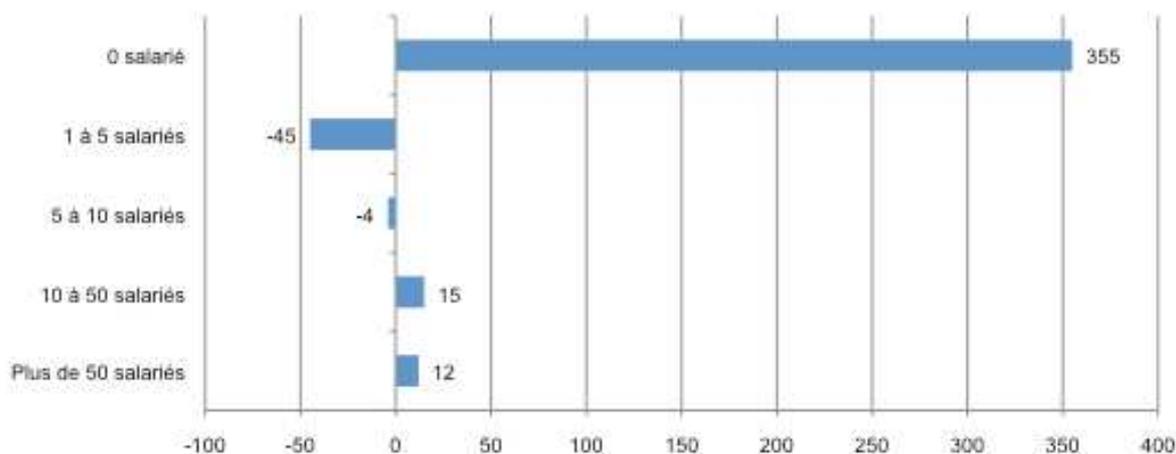
Usine Omya – Omev

La tertiarisation du tissu des établissements s'accompagne d'une réduction progressive de leur taille. Ce sont en effet les établissements sans salarié qui tirent la croissance du parc d'établissements du Pays de Châlons vers le haut (+355 établissements entre 2000 et 2008). Les petits et moyens employeurs sont tous en recul alors que les grands affichent une certaine stabilité.

Cette évolution n'est pas propre au Pays de Châlons. Elle se retrouve également aux niveaux départemental, régional et national.

Les transformations du tissu économique expliquent également la croissance du nombre d'établissements sans salarié. Ainsi, le développement du secteur des services tend à favoriser la création d'établissements sans salariés.

### Variation du stock d'établissements du Pays de Châlons par taille entre 2000 et 2008



Source : SIRENE, INSEE, 2000 et 2008

## Partie 3

# La création d'établissements



## En 2008, la création d'établissements est plutôt mitigée dans le Pays de Châlons

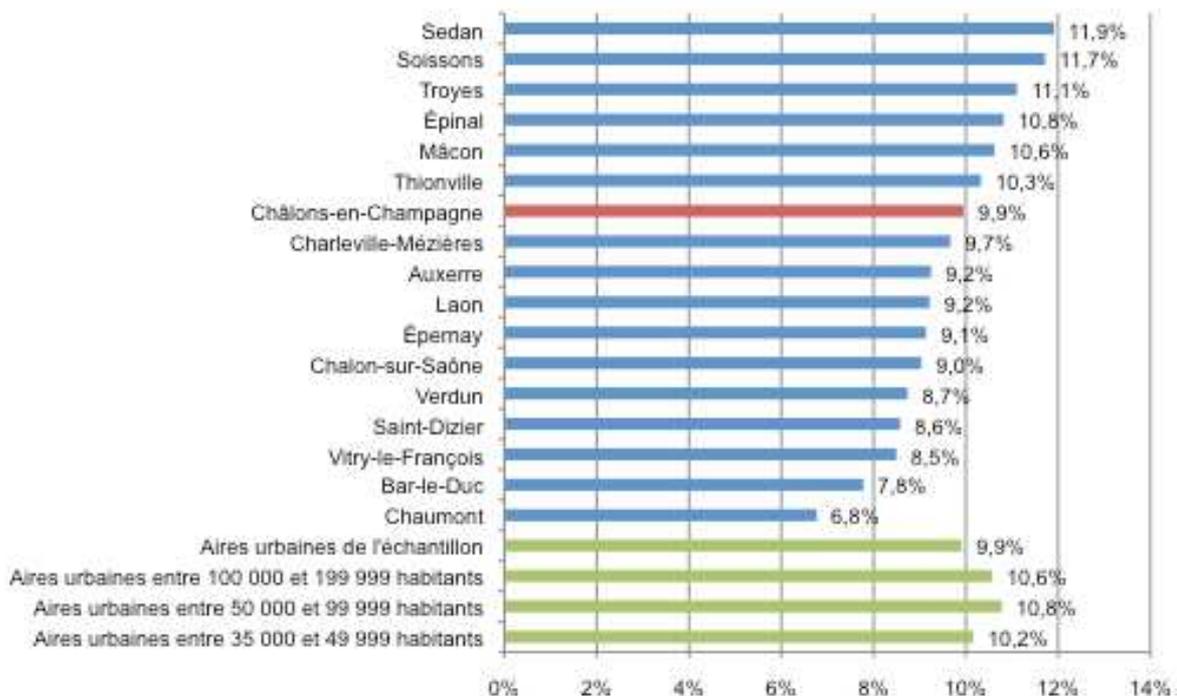
### NOTE METHODOLOGIQUE

Le **taux de création d'établissements** est le rapport entre le nombre d'établissements créés au cours d'une année et le stock d'établissements au 1<sup>er</sup> janvier de cette année.

En 2008, le taux de création d'établissements du Pays de Châlons-en-Champagne est de 9,5%. Il est inférieur à celui qu'on peut observer aux échelles supérieures (10,3% pour la Marne, 9,9% pour la Champagne-Ardenne et 11,1% pour la France). Dans tous les secteurs d'activité considérés, le taux de création du Pays de Châlons est inférieur ou au mieux quasiment égal à ceux des autres échelles géographiques.

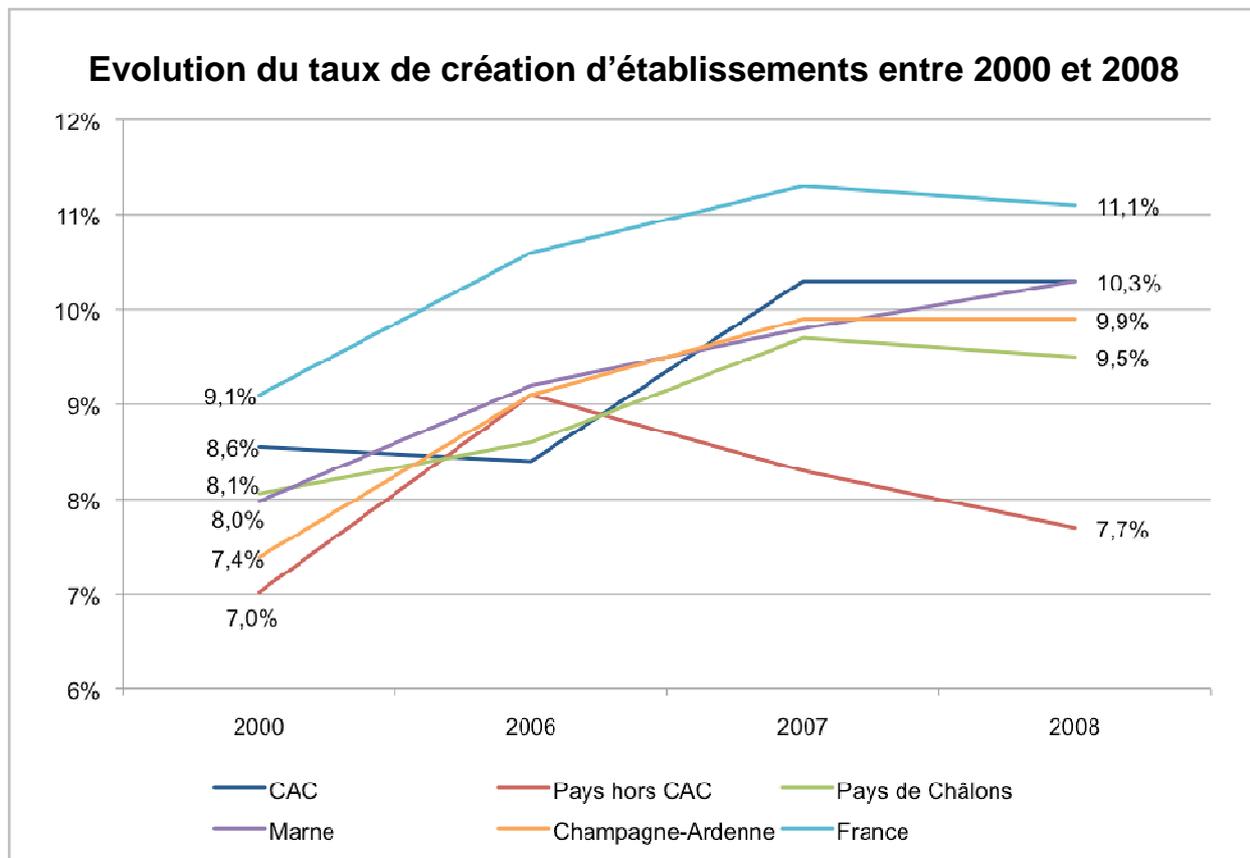
La comparaison de l'aire urbaine châlonnaise à celles du Grand Est ou de taille plus ou moins grande offre un résultat contrasté illustrant le fait que l'aire urbaine châlonnaise a un comportement semblable à ses homologues du Grand Est en matière de création d'établissements. En effet, le taux de création d'établissements sur l'aire urbaine châlonnaise s'élève à 9,95%. Cela témoigne d'un dynamisme dans la moyenne des aires urbaines du panel mais moindre que celui des aires urbaines de sa catégorie (10,8%) ainsi que des catégories inférieures et supérieures (respectivement 10,6% et 10,2%).

### Taux de création d'établissements des aires urbaines du Nord-Est en 2008



Source : SIRENE, INSEE, 2008

Par rapport à 2000, le taux de création du Pays de Châlons augmente moins rapidement qu'aux échelles marnaise, champardennaise et française (+1,5 point contre respectivement +2,3, +2,5 et +2,0 points).



Source : SIRENE, INSEE, 2000 et 2008

Le taux de création de la CAC augmente de 1,7 point entre 2000 et 2008 et ce malgré la légère baisse intervenue entre 2000 et 2006. La situation est exactement inverse dans le reste du Pays puisque le taux de création augmente de façon importante entre 2000 et 2006 (+2,1 point) avant de connaître une baisse de 1,4 point entre 2006 et 2008.

Toutes les aires urbaines de notre échantillon (exceptée celle de Chaumont) voient leur taux de création d'établissements augmenter entre 2000 et 2008. Avec +1,9 point, Châlons se place en-dessous de la moyenne des aires urbaines du Grand Est étudiées et des aires urbaines de sa catégorie (2,2 points dans les 2 cas). L'aire urbaine présente une évolution de son taux de création similaire à celle des aires urbaines de la catégorie inférieure.

On peut toutefois noter que le taux de création châlonnais augmente plus ou aussi vite que celui des aires urbaines de Chalon-sur Saône, Charleville-Mézières et Auxerre. Ce sont ces mêmes agglomérations qui se distinguaient par un taux de création plus faible que celui de l'aire urbaine de Châlons-en-Champagne alors même qu'elles sont plus importantes en terme de population et de nombre d'établissements.

### **Les secteurs des services et de la construction sont les locomotives de la création d'entreprises du Pays**

En 2008, le secteur des services est le 1<sup>er</sup> créateur d'établissements du Pays de Châlons avec plus de 200 établissements créés. Le taux de création y atteint 10,4%. Il est cependant moins dynamique qu'au niveau départemental et national (11% et 10,7%) mais plus dynamique qu'au niveau régional (10,0%). La CAC se montre plus créatrice d'établissements que les autres secteurs du Pays ce qui apparaît logique puisque l'agglomération concentre la plus grande part de la population et des établissements du Pays de Châlons, et de fait concentre la majeure partie du développement des services.

En matière de commerce, on observe en effet un taux de création de 9,2%, inférieur à celui des échelles géographiques comparées (Marne, Champagne-Ardenne, France métropolitaine). Cela illustre la fin du phénomène de rattrapage de l'agglomération châlonnaise en terme d'offre de services par rapport aux autres agglomérations de la Région.

En 2008, la construction est le 2<sup>ème</sup> secteur le plus dynamique peu après les services avec un taux de création de 10,2%. Toutefois, le Pays de Châlons se situe bien en dessous des niveaux départemental, régional et national (entre 1,3 et 3,7 points). L'essentiel de la création en matière de construction se concentre sur le territoire de la CAC (30 des 43 établissements nouvellement créés).

Enfin, le secteur de l'industrie affiche sur le Pays de Châlons-en-Champagne un dynamisme équivalent à celui observé pour la Marne, légèrement inférieur à celui observé pour la Champagne-Ardenne et très inférieur à celui observé au niveau national (2,5 points de moins). On compte autant de création d'établissements industriels dans la CAC que dans le reste du Pays.

## Taux de création d'établissements par secteur d'activité en 2008

	Etablissements liés au commerce	Etablissements liés à la construction	Etablissements liés à l'industrie	Etablissements liés aux services	Ensemble des établissements
<b>Agglomération</b>	9,9%	12,2%	4,8%	11,0%	10,3%
<b>Pays hors agglomération</b>	6,9%	7,4%	6,2%	8,4%	7,7%
<b>Pays</b>	9,2%	10,2%	5,4%	10,2%	9,6%
<b>Marne</b>	10,1%	12,1%	5,4%	11,0%	10,3%
<b>Champagne-Ardenne</b>	10,6%	11,5%	6,0%	10,1%	9,9%
<b>France</b>	11,5%	13,8%	8,0%	10,7%	11,1%

Source : SIRENE, INSEE, 2008

Par rapport aux aires urbaines de notre panel, l'aire urbaine de Châlons-en-Champagne présente un certain dynamisme dans le domaine des services avec un taux de création de 10,7% qui la place en 4<sup>ème</sup> position sur les 17 aires urbaines. De la même façon, son taux de création d'établissements liés aux services est supérieur d'un point à la moyenne des aires urbaines de taille comparable mais aussi de taille supérieure et inférieure (respectivement 10,2%, 10,2% et 9,8%).

# Glossaire

**SIRENE** : Il s'agit du Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et de leurs Établissements. Ce répertoire a été créé par un décret du 14 mars 1973. Il a pour mission d'enregistrer l'état-civil des entreprises : le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance pour une personne physique ou la raison sociale pour une personne morale. Y sont également indiqués le sigle, la forme juridique, le siège social et les dates de création ou de cessation d'activité et, pour un établissement, l'adresse, la date et l'origine de la création. Le répertoire contient également des données économiques telles que l'activité ou les effectifs. Les entreprises et établissements retenus dans les tableaux sont ceux dits « ordinaires », c'est-à-dire ceux qui ont une consistance économique et qui mettent en œuvre des moyens de production (locaux, machines, salariés, clientèles).

**Entreprise** : Unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché. On distingue :

- l'entreprise individuelle (personne physique) qui ne possède pas de personnalité juridique distincte de celle de la personne physique de son exploitant ;
- l'entreprise sociétaire, par exemple Société anonyme (SA), Société anonyme à responsabilité limitée (SARL). L'entreprise sociétaire est composée d'un ou plusieurs établissements selon qu'elle exerce son activité en un ou plusieurs lieux.

**Etablissement** : Une entreprise peut exercer son activité dans un ou plusieurs lieux (usine, bureau, magasin) géographiquement distincts et identifiés. Ces unités sont appelées établissements. Une entreprise peut exploiter plusieurs établissements mais un établissement ne peut être exploité que par une seule entreprise.

**Aire urbaine** : Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40% de la population résidente travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.



## Liste des aires urbaines étudiées

	Population (2006)	Nombre d'établissements (2008)	Taux de création (2008)
Troyes	178 562	8 280	11,1%
Thionville	157 491	5 744	10,3%
Chalon-sur-Saône	134 043	6 562	9,0%
Charleville-Mézières	104 934	4 675	9,7%
Epinal	89 756	4 271	10,8%
Mâcon	93 073	5 027	10,6%
Auxerre	86 752	4 434	9,2%
Châlons-en-Champagne	78 825	3 126	9,9%
Soissons	63 396	2 756	11,7%
Saint-Dizier	51 884	2 028	8,6%
Laon	51 011	2 051	9,2%
Epernay	38 531	2 046	9,1%
Chaumont	35 594	1 610	6,8%
Verdun	35 721	1 602	8,7%
Vitry-le-François	34 206	1 330	8,5%
Bar-le-Duc	31 863	1 401	7,8%
Sedan	31 395	1 301	11,9%
Moyenne des aires urbaines du panel	76 296	3 426	9,9%
Moyenne des aires urbaines de 100 000 à 199 000 habitants	134 088	6 593	10,6%
Moyenne des aires urbaines de 50 000 à 99 999 habitants	75 559	4 102	10,8%
Moyenne des aires urbaines de 35 000 à 49 999 habitants	42 697	2 402	10,2%

Source : SIRENE 2008 et Recensement de la population 2006





# La démographie des établissements économiques

dans l'Agglomération et le Pays de Châlons-en-Champagne

est une publication de l'Observatoire de l'Economie du Pays de Châlons-en-Champagne réalisée par l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Communauté (AUDC).

